

TEXTE ACTION

CAA de Lille, 13 JANVIER 2025

1) CONTEXTE

11) Cette CAA est réunie dans un contexte particulier sur le plan international, et à la veille de la déclaration de politique générale du nouveau gouvernement.

12) Au niveau international

La géopolitique mondiale est mise sous tension depuis la réélection de D. Trump, et à quelques jours de son investiture.

- Interventionnisme politique et économique

Les déclarations de Trump sur le Canal de Panama, le Groenland ou le Canada ne sont pas seulement inquiétantes sur le fond, elles le sont aussi sur la forme en banalisant l'idée que la force doit primer sur le droit. Dans le même esprit, Musk soutient l'extrême-droite allemande et diffuse des thèses complotistes à grande échelle via son réseau X. Les deux s'accommodent très bien aussi des pratiques dictatoriales de la Russie et de la Chine dont l'autoritarisme les fascine. Il s'agit d'attaques lourdes contre la démocratie.

Au Proche-Orient, Trump confirme son soutien inconditionnel à la guerre menée par le gouvernement hNetanyahou à Gaza et contre le peuple palestinien.

- Promotion d'une politique climatosceptique, anti écologique et ouvertement hostile aux rapports du GIEC, qui conforte l'immobilisme face au changement climatique et à ses effets, même aux Etats-Unis : renvoi de la responsabilité des megafeux californiens à la gestion politique locale.

13) En France

Ce nouveau gouvernement qui, comme les précédents, ne reflète pas les résultats issus des urnes, et tente – sous le coup d'une procédure budgétaire européenne pour déficit excessif – d'éviter une nouvelle censure :

- en ménageant l'extrême-droite avec le duo Retailleau/Darmanin

La polémique relancée par Retailleau sur le port du voile dans les universités ou lors des sorties scolaires s'inscrit dans une campagne raciste de ce ministre qui cherche à se faire un nom et à racoler les voix de l'Extrême droite, y compris en prenant appui sur le désastre subi par la population de Mayotte.

- en reprenant à son compte les orientations néolibérales et antisociales mises en oeuvre depuis 2017 : stigmatisation des plus pauvres par la généralisation de la réforme du RSA, qui conditionne l'allocation à la réalisation de quinze heures d'activités par semaine. Ceci afin de garder le soutien des macronistes et des LR.

- En discutant avec plusieurs partis de gauche au moment où un nouveau budget est en cours d'élaboration, - en déclarant envisager une suspension provisoire de la réforme du régime des retraites pour "discuter et y réfléchir" sans annoncer de réel recul sur la réforme actuellement.

La nomination d'Elisabeth Borne, ouvertement incompétente sur les dossiers d'éducation, figure de la dérive autoritaire du régime avec l'utilisation systématique de l'article 49.3 de la Constitution, est une nouvelle démonstration de mépris pour les personnels. Elle veut signifier que les contre-réformes néolibérales ne seront pas abandonnées, quel que soit le ministre, pour désamorcer les mobilisations.

Le SNES-FSU continue donc à dénoncer les changements incessants de ministre de l'Éducation nationale et la nomination de cette ministre.

Le passage du cyclone Chido est responsable d'une situation humanitaire catastrophique à Mayotte. La réaction de la ministre Borne, qui méprise les collègues sur place, et nie la gravité de la réalité, n'est pas de nature à rassurer sur la prise en charge des élèves ni sur les investissements nécessaires à une reprise dans de

bonnes conditions. Nous demandons un plan d'urgence pour la réhabilitation des bâtiments et la continuité pédagogique.

De plus, la gestion purement médiatique des dégâts causés relève d'une posture néo-coloniale d'un autre temps. La population ne doit pas subir une dérive fasciste qui finirait de faire des habitant-es des citoyen-nes de second plan.

2) Fonction Publique

Au moment où des discussions évoquent des concessions possibles (carence, suspension de l'âge de départ à 64 ans), rappeler qu'elles sont nos revendications portées le 5 décembre, et nos mandats (retraites, protection sociale et 100% sécu, etc)

Tout en prônant le dialogue social, le ministre de la fonction publique ne propose cependant pas pour le moment d'avancées concrètes, et pour cause, le budget n'est toujours pas décidé à cette heure, mais il est toujours annoncé comme devant réduire les dépenses publiques. Le SNES au sein de la FSU doit continuer de lutter pour obtenir un dégel du point d'indice, une revalorisation au sens large de nos métiers de l'éducation, et l'abolition de la réforme des retraites, ainsi qu'un renoncement aux projets du gouvernement Barnier sur les 3 jours de carence, les 10% retirés du salaire en cas de maladie, et la suppression de la GIPA.

3) Education

31) Bâti scolaire, collectivités, chauffage , RSST

En ce début de période hivernale, beaucoup d'établissements de l'académie de Lille sont en attente d'une augmentation de leur budget suite aux nombreux votes "contre" en CA en réponse aux baisses drastiques de ces derniers.

L'actualité récente dans notre académie a pourtant largement démontré la nécessité et l'urgence d'abonder ces budgets : conditions sanitaires catastrophiques dans certains collèges, internats pas ou peu chauffés , absence de travaux sur du bâti fissuré ou obsolète en termes de dépenses énergétiques, etc... Des sorties et voyages ou des projets ne peuvent plus être réalisés faute de budgets suffisants. Cela est surtout le cas dans les territoires ruraux où la charge financière des transports surpasse largement celle des entrées dans les sites culturels pris en charge par Adage. Cela crée de fortes discriminations envers des territoires déjà enclavés.

Dans les collèges, les fortes baisses de dotations obligent les établissements à faire des choix pour équilibrer leur budget sans pour autant être assuré de pouvoir, à terme, tenir les baisses ou économies proposées.

Les lycées de l'académie quant à eux ont subi pour la majorité d'entre eux de fortes baisses des dotations de fonctionnement , ce en dépit des dénégations de l'exécutif régional , qui préfère financer au-delà des obligations de la loi Falloux les lycées privés. Les conditions de travail déjà souvent difficiles ne s'en trouvent qu'empirées. Les retards considérables accumulés pour rénover les systèmes de chauffage, pour isoler les bâtiments viennent se cumuler aux dérives de l'externalisation de la maintenance de ces systèmes à des entreprises privées qui ne partagent pas les priorités du service public.

La détresse des collègues face à des conditions de travail dégradées, un neo-management de plus en plus oppressant, et une absence de reconnaissance de l'institution, notamment financière, est palpable. Le nombre de fiches RSST et d'alertes "établissements" traitées par notre section académique s'est fortement accru depuis 2 mois et témoigne de la maltraitance des personnels de l'éducation sur tous les plans.

32) Préparation de rentrée

En Collège, après l'annulation des textes par le Conseil d'État, le ministère a voulu avancer vite, au mépris de la démocratie sociale. Un boycott unanime de la CSL a permis de mettre un coup d'arrêt à ce nouveau

passage en force ministériel. Le CSE ne s'est pas tenu en raison du contexte politique. L'annulation de l'arrêté 2024 ne prendra effet que le 6 juillet 2025.

Sous réserve de l'adoption d'autres textes, à la rentrée 2025, c'est l'organisation de la rentrée 2023 qui sera réglementaire : plus de groupes ni de « soutien jusqu'à deux heures », mais le retour de l'heure de « soutien / approfondissement » en Sixième et le rétablissement de l'accompagnement personnalisé.

Pour autant, la logique de tri social qui a conduit au Choc de Savoirs est toujours présente dans le projet de réforme du DNB, qui deviendrait indispensable pour l'accès à une seconde générale, technologique ou professionnelle à la session 2027. Et la prépa-seconde reste d'actualité.

Au niveau académique, l'expérimentation de 2 "micro-collèges" au nom de la lutte contre le décrochage scolaire, va dans le même sens. Il ne s'agit pas d'un dispositif temporaire comme le sont les classes relais, mais de structures qui organisent une scolarité dérogatoire, appuyée sur une grille horaire amputée d'enseignements qui compromettent la réussite au DNB et donc, Choc des savoirs oblige, l'accès aux lycées GTP.

Les logiques de DHG et de marge d'autonomie en lycée continuent de mettre les collègues, les disciplines, les spécialités, les séries en concurrence dans un contexte global de réduction des moyens. Le SNES FSU s'oppose au non financement des options facultatives, à la disparition continue de moyens pour les heures à effectifs réduits, aux dangers du développement des formations en apprentissage au détriment des formations initiales en BTS. Il faut continuer à dénoncer ces modes de fonctionnement et imposer une mise à plat des structures et des programmes d'enseignements issues de la réforme du lycée de 2018.

33) Carte des Formations

Force est de constater que l'offre de formation et sa diversité tendent à se réduire, aussi bien en langues vivantes en collège et en lycée qu'en BTS tertiaires notamment. Dans le même temps, se poursuit le déploiement de dispositifs douteux de types "territoires bilingues", véritable usine à gaz, servant à donner l'illusion que l'Education Nationale soutient l'offre de formation alors qu'il n'y a pas de moyens dédiés, que les personnels sont sommés d'en faire toujours plus avec toujours moins, et que des DNL seraient imposées même à des élèves n'apprenant pas la langue visée. (À noter que ces "territoires bilingues" sont observés de près par le MEN dans l'optique d'une généralisation).

Se développe aussi l'enseignement de langues régionales qui ne sont pratiquement plus parlées par de vrais locuteurs, enseignées par des personnels peu ou quasiment non formés ou non certifiés. Et dont l'implantation se fait à nouveau sans concertation.

34) Postes CPE et AED:

Conséquence de la censure, nous ne savons pas à l'heure actuelle si les 150 postes de CPE et les 300 postes d'AED annoncés par l'ex ministre Genetet dans le cadre du "plan pour la tranquillité scolaire" seront effectivement créés, ni sur quel budget. L'annonce faite de ces postes confirme notre analyse sur l'existence de réels besoins de postes, notamment dans notre académie où 6 postes de CPE et 30 d'AED devraient être implantés. Le SNES FSU revendique toujours un plan pluriannuel de création de postes de CPE et d'AED.

4) Action

La CAA considère qu'il faut poser des dates avant de connaître les arbitrages, mettre en avant rapidement la mobilisation qu'il faut engager dans le cadre intersyndical le plus large possible, sur la base des revendications suivante, et quel que soit le gouvernement en place :

41) FONCTION PUBLIQUE

- Rappeler notre mandat d'abrogation de la réforme de 2023, et nos mandats de fond sur les retraites. Le Snés

continue de s'opposer à la retraite par points, et à toute réforme qui remettrait en cause le principe de la retraite par répartition.

- Suppression des mesures Kasbarian : 3 jours de carence, opposition à toute baisse du taux de remplacement pour congé maladie ordinaire

42) EDUCATION

- abandon du choc des savoirs : dénoncer par avance notamment, toute velléité de l'actuel gouvernement de contourner la décision du Conseil d'Etat,

Mise à plat des réformes du bac, du lycée et de parcoursup, qui continuent de dégrader les conditions de travail et d'enseignements des collègues et des élèves en lycée. Le nouveau gouvernement qui s'installe doit prendre conscience des méfaits sur le moyen terme sur la formation des élèves de ces contre-réformes.

– une revalorisation indiciaire sans contreparties des personnels, une véritable amélioration des déroulements de carrière, y compris les fins de carrière pour lutter contre la dégradation des montants des pensions. Réduire les inégalités professionnelles entre hommes et femmes. Le retour de l'indexation de l'évolution de traitement sur celle des prix doit permettre de ne pas avoir à recourir à des dispositifs indemnitaires comme la GIPA.

- Suppressions de postes : améliorer nos conditions de travail, à l'occasion de la baisse des effectifs qui se profile à l'horizon, en préservant et développant les emplois publics dans notre ministère. Sur cette question, il importe de fédérer davantage les luttes d'établissements pour le cas où les suppressions seraient reconduites.

- défendre le Statut : rétablir le droit de regard des personnels (promotion/avancement/mutations) ; défendre une rémunération appuyée sur traitement indiciaire et carrière, et non sur l'individualisation et la prime ;

- avec la FSU, le S3 de Lille appelle à se mobiliser pour la grève du 16 janvier 2025 pour exiger l'amélioration des conditions de travail et rémunérations des AESH et la suppression des PIAL et à se rassembler devant le rectorat de Lille, le 16 janvier 2025 à 13h30.

Ces revendications pourraient constituer un texte commun à discuter au niveau fédéral puis intersyndical : il s'agirait de marquer des positionnements offensifs communs, au moment où l'École publique est à un point de bascule. La profession doit s'en emparer et les imposer par des mobilisations massives (grèves et manifestations) et conscientes, quelque soit le gouvernement. faire comprendre à la profession que la force c'est elle.

La formation envisagée par le SNALC de Créteil, avec l'intervention de membres de FDO (RAID et CRS), qui-plus-est proches des milieux d'extrême-droite, est tout à fait incompatible avec les valeurs portées par le SNES et la FSU. Nos camarades du SNES de Créteil, mais aussi SUD et la CGT, ainsi que VISA s'en sont indignés à juste titre. Nous souhaitons ici apporter notre soutien aux camarades du 93, dénoncer l'attitude du SNALC avec qui il nous paraît difficile de garder des liens intersyndicaux.

POUR : 29

Abstention : 1

CONTRE : 0

NPPV : 0